



## FORUM CIVIQUE EUROPÉEN

3-5 rue Saint-Fargeau

75020 Paris, France

Tél. : +33 (0)1 43 58 96 92

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 février 2009

### LE PARLEMENT EUROPÉEN SOUTIENT LA CRÉATION DE STATUTS EUROPÉENS POUR LES ASSOCIATIONS, LES MUTUELLES ET LES FONDATIONS

Le Parlement européen a adopté le 19 février à une très large majorité le rapport sur l'économie sociale de l'eurodéputée Patrizia Toia, Commission « Emploi et affaires sociales ».

Venant après l'adoption du rapport sur le dialogue structuré avec les organisations de la société civile, cette résolution ne peut que contribuer à la réelle prise de conscience du rôle des acteurs de l'économie sociale (associations, fondations, coopératives et mutuelles) dans le développement d'un modèle socio-économique durable, basé sur des principes de solidarité, de responsabilité et d'intérêt général.

Les articles 10 et 17 de ce texte mettent en évidence la nécessité d'une reconnaissance formalisée des acteurs de la société civile à travers l'adoption de statuts européens pour les associations, les fondations et les mutuelles et invitent les institutions européennes à leur pleine inclusion dans les pratiques de la concertation sociale et du dialogue civil.

Le Forum Civique Européen salue ces initiatives du Parlement européen et se réjouit de constater que certaines parmi les principales recommandations<sup>1</sup> des premières « Journées Civiques Européennes » y ont trouvé écho : la consultation de la société civile organisée à toutes les étapes des politiques publiques européennes devrait garantir une meilleure prise en compte de la dimension sociale de la construction européenne dans les décisions économiques, tandis que la création de statuts européens adéquats permettrait la consécration formelle du droit des citoyens de s'associer.

#### Pour plus d'information :

Alexandrina Najmowicz - Coordonnatrice  
[anajmowicz@civic-forum.eu](mailto:anajmowicz@civic-forum.eu) / 01 43 58 96 92

<sup>1</sup> Les « Journées Civiques Européennes » se sont tenues à La Rochelle le 4, 5 et 6 septembre 2008, dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne et avec le soutien de la Commission européenne. Pour lire l'intégralité des recommandations, rendez-vous en ligne sur notre site Internet : [www.civic-forum.eu](http://www.civic-forum.eu).